



Les travaux de la semaine passée



AU PARLEMENT

102^{ème} Congrès des maires de France



Le 102^{ème} Congrès des maires de France a réuni plus de 12 000 élus Porte de Versailles, du 18 au 21 novembre. « C'est le dernier congrès d'un mandat qui a été sans doute le plus difficile pour les maires depuis des décennies » a estimé François BAROIN, président de l'Association des maires de France (AMF) en ouverture de cette manifestation.

Ce fut l'occasion pour Jacques LE NAY et ses collègues sénateurs, de recevoir au sein de la Haute-Assemblée les maires et les présidents d'EPCI du Morbihan.

Gérard LARCHER, président du Sénat est venu saluer les élus au cours du dîner et réaffirmer son soutien dans l'exercice de leurs fonctions passionnantes mais exigeantes.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 20 novembre, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement ([voir la vidéo](#)) à l'occasion de la séance de questions d'actualité. Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a été interpellée sur la **situation des hôpitaux**. Jean-Baptiste DJEBBARI, secrétaire d'Etat en charge des Transports, a quant à lui été interrogé sur l'**effondrement du Pont de Mirepoix-sur-Tarn**. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a été interpellé sur les **finances locales**. Le bilan et les perspectives de la **décentralisation**, la **scolarisation des enfants handicapés**, la **réforme des retraites** et la **Politique agricole commune (PAC)** font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

Projet de loi de finances pour 2020



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020 qui détermine les ressources et les charges de l'État, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat poursuit ses travaux.

Elle a examiné cette semaine les avis budgétaires sur la Mission « Défense », puis sur la Mission « Sécurité » le programme Gendarmerie nationale et Police nationale.

Les sénateurs ont entamé l'examen du projet de loi de finances pour 2020 le 21 novembre.

Lutte contre la fraude des cartes vitales



Le 19 novembre, les sénateurs ont examiné en première lecture la proposition de loi tendant à instituer une carte vitale biométrique afin de lutter contre l'utilisation de vraies cartes vitales par des personnes qui n'en sont pas titulaires.

Ce texte prévoit de remplacer l'actuelle carte électronique par une carte d'assurance maladie électronique et biométrique, dont seuls les agents désignés et habilités des organismes de sécurité sociale pourraient accéder aux données et aux informations personnelles.

Les sénateurs, qui ont proposé que cette carte vitale biométrique fasse l'objet d'une expérimentation sur le ressort d'un nombre limité de caisses de sécurité sociale et que sa durée de vie coïncide avec les droits du porteur, ont adopté ce texte en séance publique le 19 novembre. ([en savoir plus](#))

Débat « Pour répondre à l'urgence climatique par le développement ferroviaire : promouvons les auto-trains et les intercitys de nuit »



À la demande du groupe CRCE, les sénateurs ont débattu le 20 novembre sur le thème : « Pour répondre à l'urgence climatique par le développement ferroviaire : promouvons les auto-trains et les intercitys de nuit » en présence de Jean-Baptiste DJEBBARI, secrétaire d'Etat en charge des Transports.

Le service auto-train a été abandonné et les trains de nuit réduits à seulement deux lignes. Pour les sénateurs « *il est urgent de développer ces activités peu énergivores qui participent au droit à la mobilité pour tous* ».

Mission parlementaire à Madagascar



Jacques LE NAY, en sa qualité de membre de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, s'est rendu à Madagascar pour une mission parlementaire conjointe du Sénat et de l'Assemblée nationale.

L'Agence française de développement (AFD), institution financière publique, met en œuvre la politique de développement de la France, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. L'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

Malgré les nombreux atouts de cette île-continent riche d'une biodiversité unique, Madagascar est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du monde. Le développement urbain est un risque environnemental et social et une opportunité pour le développement du pays. Madagascar bénéficie d'un programme d'aide au développement par la France, pour l'amélioration de la gouvernance des communes urbaines et le renforcement de leurs capacités de planification du développement du territoire et des investissements urbains.

Au cours de cette mission, Jacques LE NAY et ses collègues ont notamment rencontré le Premier ministre, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale et l'Ambassadeur de France à Madagascar. Une rencontre avec les représentants de l'AFD ainsi qu'avec de nombreuses ONG actives sur le territoire étaient également au programme de ce déplacement.

Lundi 25 novembre 2019

À 10 heures, à 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Examen des articles de la première partie (suite)

Mardi 26 novembre 2019

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Examen des articles de la première partie (suite et fin), explications de vote et scrutin public ordinaire de droit
- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances rectificative pour 2019 ([n° 135, 2019-2020](#))

Mercredi 27 novembre 2019

À 11 heures 30 :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Écologie, développement et mobilité durables
- => Enseignement scolaire

Jeudi 28 novembre 2019

À 10 heures 30 :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Sport, jeunesse et vie associative

À 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Sécurité
- => Immigration, asile et intégration
- => Administration générale et territoriale de l'État
- => Pouvoirs publics

Vendredi 29 novembre 2019

À 9 heures 30, à 14 heures 30 et le soir :

- Projet de loi de finances pour 2020 ([n° 139, 2019-2020](#))
- => Action extérieure de l'État
- => Aide publique au développement
- => Santé
- => Solidarité, insertion et égalité des chances
- => Recherche et enseignement supérieur

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2019

À 10 heures, l'après-midi et le soir :

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthé
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr